

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
À 19H00
LE 28 Septembre 2010

Sont présents : Monsieur Réal Déry Madame
 Lyne Lamarre Monsieur
 Gilbert LeRoux Monsieur
 Pierre-Alain Poirier Madame
 Lucie Sauvé

Est absent:
Madame Johanne Béliveau
Monsieur André Lussier

OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte et présidé à 19h10 par le président, Monsieur Pierre-Alain Poirier.

R-16-2010 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Sauvé et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit accepté, avec l'ajout, à varia, du point suivant " Rapport de situation (RAPSIT) faisant suite à la présentation faite à la séance du CCE du 14 juillet dernier par Enviro-accès inc,".

R-17-2010 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 14 JUILLET DERNIER

Il est proposé par Madame Lamarre et unanimement résolu que le procès-verbal de la réunion du 14 juillet dernier, est accepté tel que rédigé.

CORRESPONDANCE

Monsieur LeRoux porte à la connaissance des membres du comité la correspondance reçu.

- a) Un courriel du Docteur Rollande Allard, médecin-conseil en santé environnementale, à la Direction de la santé publique de la Montérégie, en référence au gaz radon et ;
- b) Une lettre de Club ConseilSol, de Monsieur Stéphane Lamoureux, demandant le support de la municipalité, en référence de la poursuite du programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole.

Monsieur LeRoux élabore sur le courriel de Rollande Allard.

Pour ce qui est de la lettre de Monsieur Stéphane Lamoureux, sa demande de support de la part de la municipalité dans la continuité du projet, est supportée par le CCE toutefois, sans contribution monétaire à cet effet. Néanmoins, le CCE offre son support au programme via sa contribution de

bénévoles pour la plantation d'arbres.

SUIVI DES DOSSIERS

Le radon:

Madame Béliveau étant absente, ce dossier est reporté à la prochaine séance.

Production porcine

Monsieur Déry nous fait un rapport de situation (RAPSIT) de ce dossier.

Le schéma d'aménagement et le règlement de plan d'urbanisme, étant toujours à l'étude par la municipalité, il ne peut faire de progrès dans ce dossier tant et aussi longtemps que ce travail n'est pas terminé.

Matières Résiduelles

Madame Lamarre rapporte que son examen du document intitulé "*Programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE ! (Industries, commerces et institutions)*" qui propose une variété d'activités, pour promouvoir une gestion responsable des matières résiduelles, est intéressant mais n'offre aucun support monétaire pour mettre en pratique ce programme. Ce dossier n'est donc pas retenu par leCCE.

R-18-2010

RÉSOLUTION ICI ON RECYCLE

Il est proposé par Monsieur LeRoux et unanimement résolu, que pour le Comité Consultatif de l'Environnement (CCE) ce dossier est clos.

Schistes gazéifères

Monsieur LeRoux fait un sommaire de la situation du sujet en question.

Il mentionne le travail scrupuleux exécuté par le *regroupement citoyen <Mobilisation gaz de schiste >* ; toutefois, il informe le comité que dorénavant, dans les réunions du conseil, à la demande spécifique de Madame Béliveau, le sujet du gaz de schiste sera réintégré à la période de questions et non à la fin de la séance ordinaire du conseil.

Développement durable

Madame Sauvé indique aux membres du comité qu'il existe une loi régissant le développement durable. Elle mentionne qu'en lien avec cette loi, l'acceptabilité sociale est une condition première dans la mise en marche ou à l'élaboration de quelque programme que ce soit, émanant de cette loi. En lien avec le sujet, le plan d'action d'éco-responsabilité est partie intégrante de la stratégie de safran et se décline à tous les niveaux des entreprises. Madame Sauvé nous informe qu'elle aura plus d'information sur le sujet à la prochaine réunion du CCE.

Politique arboricole

Monsieur Poirier nous signale que la production d'une politique arboricole avançait. Il indique que la conception d'une telle politique se devait d'être originale et globale. Madame Lamarre demande à Monsieur Poirier d'exposer sa vision d'une politique arboricole, ce que Monsieur Poirier a fait.

Herbicyclage

Monsieur Poirier donne un récapitulatif du programme et suggère qu'il serait plus appropriée de discuter de ce sujet le printemps prochain. Tous les membres sont d'accord pour reporter ce dossier à une séance ultérieure.

politique escouade canine

Monsieur Déry nous informe que l'entreprise qui était chargée d'effectuer le travail relatif à l'escouade canine, à aviser la municipalité, qu'elle ne renouvelerait pas son contrat. La municipalité est présentement en quête d'une firme pouvant fournir les services associés aux exigences de la tâche.

Covabar

L'activité de nettoyage du lit de la rivière Richelieu, sous le patronage de COVABAR, qui a eu lieu dimanche le 26 septembre 2010 à été un franc succès. La contribution des membres du CCE à cet activité à été des plus appréciée. Notre intermédiaire, Monsieur André Lussier, ainsi que les autres membres du CCE participant à cet évènement mérite nos remerciements. Trois automobiles, ainsi que plusieurs autres objets, furent retirés du lit de la rivière.

Varia : Enviro-accès inc.

Monsieur LeRoux mentionne qu'une résolution a été promulguée, lors de la Séance régulière du conseil, le 7 septembre 2010, indiquant qu'Enviro-accès inc. s'engageait à réaliser un inventaire de ses gaz à effet de serre, ainsi qu'un plan d'action conformes aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

R-19-2010

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 29 novembre prochain

R-20-2010

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Poirier et unanimement résolu que la réunion soit levée.

Le président

Le secrétaire



(Date) 29 novembre 2010